



Un événement organisé par Tarn-et-Garonne Arts & Culture

Tarn-et-Garonne Arts & Culture est l'agence départementale du spectacle vivant. Financée par le Conseil départemental et la DRAC Occitanie, elle a pour objet de soutenir, développer et promouvoir la culture sur l'ensemble du territoire départemental, dans le respect des droits culturels de tous. Parmi les missions principales de l'agence :

- publication du mensuel « Sortir en Tarn-et-Garonne »,
- conseil et accompagnement des acteurs culturels et des élus du territoire,
- organisation d'une saison culturelle pour l'enfance et la jeunesse : « La Talveriaie »
- accompagnement des écoles de musique et de danse, et des groupes de musique du département,
- organisation de formations à destination des enseignants artistiques, des enseignants de l'Education nationale et des artistes,
- actions culturelles en direction des publics éloignés de la culture pour des raisons sociales ou de santé.

Présentation des Résonances

Les Résonances sont un rendez-vous artistique annuel, qui aura lieu cette année 2024 lors du week-end des Journées du patrimoine (du 20 au 22 septembre) et le week-end suivant (du 27 au 29 septembre). Elles proposent au public de partir à la découverte des richesses patrimoniales et naturelles de Tarn-et-Garonne (du grand site aux petits villages), au travers de concerts, de spectacles de danse, de théâtre ou de cirque gratuits. Des actions culturelles sont parfois menées en lien avec le spectacle.

Un appel à participation est lancé auprès des communes du Département qui souhaitent accueillir Les Résonances.

Les engagements de Tarn-et-Garonne Arts & Culture

Dans le cadre de l'organisation des Résonances, Tarn-et-Garonne Arts & Culture s'engage à prendre en charge :

- Programmation et direction artistique,
- Frais artistiques (cachets, contrats de cession, déplacements),
- Coordination et organisation technique,
- Coordination et organisation administrative,
- Communication (plaquettes, affiches, invitations),
- Déclaration et paiement des droits d'auteur,
- Déclarations sociales,
- Feuille de route de la manifestation,
- Location parc technique et instrumentation selon les besoins.

Les engagements des communes

Les communes accueillant Les Résonances s'engagent à :

- Adhérer à Tarn-et-Garonne Arts & Culture (50 €),
- Régler les frais de participation suivants :
 - Pour les communes de plus de 5000 habitants : 500 €
 - Pour les communes entre 2000 et 5000 habitants : 300 €
 - Pour les communes entre 500 et 2000 habitants : 200 €
 - Pour les communes en dessous de 500 habitants : 100 €

- Mettre à la disposition de l'équipe technique de TGAC le lieu de la manifestation pour les réglages techniques selon les besoins en amont du spectacle,
- Fournir une aide logistique et technique si besoin (installation des chaises, etc.),
- Assurer un accueil pour la manifestation une demi-heure avant le début du spectacle,
- Contribuer à la promotion de la manifestation au sein de la commune, avec la communication mise en place par TGAC, en assurant un relai local,
- Avoir assuré les biens et personnes mis à disposition par la commune lors du spectacle,
- Prendre en charge les frais d'électricité et de chauffage du lieu de spectacle,
- Prévoir le catering pour les artistes,
- Respecter certains objectifs de la charte d'écoresponsabilité de TGAC.

Un événement éco-responsable

L'agence Tarn-et-Garonne Arts & Culture est engagée dans une démarche éco-responsable, afin de réduire son impact sur l'environnement et d'accompagner les changements de comportements positifs. Ainsi, l'objectif principal de la charte du développement durable est de limiter l'impact environnemental des Résonances en améliorant leur insertion dans l'environnement local, de leur installation à leur démontage. Cela se traduit par six objectifs, illustrés chacun par plusieurs actions :

- Réduire, trier et valoriser les déchets
- Proposer une alimentation durable
- Participer à l'accessibilité de tous et à la cohésion sociale
- Économiser les ressources énergétiques et naturelles
- Mettre en place une communication éco-responsable
- Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes

La charte de développement durable des Résonances sera remise aux communes accueillant Les Résonances, afin de convenir des actions qui pourront être mises en place.

Si vous souhaitez accueillir les Résonances 2024, merci de compléter le formulaire suivant AVANT LE 29 FEVRIER 2023 : <https://forms.gle/AtTXbdu2vu8uMTsv5>

Contact, informations : Annabelle Couty, direction@tgac.fr / 05 63 91 83 96

